L'Anarcho-Syndicaliste n°31
avril-mai 1979
Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes

AU DELÀ DES GESTICULATIONS, LES VRAIS PROBLÈMES...

UN NATIONALISME EXACERBÉ...

Nous ne céderons pas à la tentation gauchiste consistant à croire que la révolution est imminente, sous prétexte que quelques coups de feu ont été tirés en Lorraine, ou que des bagarres se sont déroulées devant un commissariat.

Mais les événements qui se déroulent dans la sidérurgie nous donnent l'occasion d'examiner les positions des organisations qui font la une de la presse et de la télévision.

Le 9 mars, devant les sidérurgistes réunis à Denain, et selon le compte-rendu de *l'Humanité* du 10 mars, G. Séguy a déclaré: *«Par votre détermination et votre sang-frold, vous avez imposé ce que la C.G.T. exigeait hier du premier ministre: l'évacuation des forces de répression... Le gouvernement et le patronat avaient imaginé de porter un coup à Denain, qui aurait stoppé une action que les fossoyeurs de la sidérurgie redoutent de plus en plus... LA MARCHE SUR PARIS... C'EST POUR LA MEME RAISON QUE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, JUSQU'ALORS CATEGORIQUEMENT REJETEE, VA VRAISEMBLABLEMENT SE TENIR... C'est un grand encouragement qui donne toute son importance à l'initiative interrégionale d'une marche sur Paris... Pour revenir à une situation normale, il faut payer le prix du renoncement au plan de démantèlement établi à Bruxelles avec l'accord du gouvernement et du patronat qui ont abandonné NOTRE INTERET NATIONAL à l'avantage des puissantes ententes qui, d'Allemagne Fédérale en passant par la Belgique et le Luxembourg VISENT A IMPOSER LEUR HEGEMONIE SUR LA PRODUCTION DE L'ACIER EN EUROPE».*

Il ne manque rien: la défense de l'intérêt national contre l'Allemagne, la convocation de l'assemblée nationale gagnée par les actions de Denain (Il faut le dire!... Il l'a dit!) et la grande victoire... du retrait de quelques centaines de mètres (du centre de la ville) des C.R.S.!...

Sans oublier l'appel à la marche sur Paris, destinée à obtenir *«un autre plan d'ADAPTATION de la sidérurgie française répondant aux besoins de NOTRE ECONOMIE NATIONALE et de sa place dans le monde».*

Les staliniens se sont d'ailleurs montrés égaux à eux-mêmes: dans les manifestations organisées à Denain et à Longwy, on a pu lire sur les banderoles promenées par le P.C.F.: A DENAIN - *«Non à l'Allemagne, banquier de l'Europe. Non à l'Allemagne, banquier de l'Europe et non pas aux sidérurgistes allemands!».* En Lorraine, les femmes du parti communiste: *«L'acier français sacrifié, le pays haut assassiné»*. Le pays haut, c'est Longwy. *«Dites non à l'Europe allemande».* Une autre grande benderole en Lorraine: *«1870, 1914, 1940, ça suffit! La Lorraine ne sera pas bradée aux grands Konzern allemands».* La section du parti communiste de Pont-à-Mousson: *«Oui. Il faut rendra la Lorraine à la France».*

A Thil, en Meurthe-et-Moselle, le parti communiste: *«Mines et usines fermées, population réduite de 30% en dix ans. Seule commune à posséder un four crématoire érigé par les nazis».*

Déclaration de Jean Gille, Secrétaire de la C.G.T.: *«Ce qui va être réalisé, c'est la domination de l'Europe et de la France par les capitalistes allemands. Ce que les Allemands n'ont pu obtenir en 1914 et 1939, ils le conquièrent aujourd'hui. Notre action peut être assimilée à la Résistance. C'est une lutte pour l'indépendance nationale».*

Il est difficile de ne pas croire que ce nationalisme outrancier est en rapport étroit avec les élections européennes, à propos desquelles l'appareil qui dirige et contrôle le P.C.F., défend inconditionnellement des positions s'ajustant très exactement aux intérêts de la politique internationale de la bureaucratie qui exploite la classe ouvrière en U.R.S.S.

Ce qui signifie que nous sommes très loin de la défense des intérêts réels des salariés de la sidérurgie.

DES COMITÉS DE BASSINS...

La lecture de la presse de gauche est quelquefois, pour ne pas dire toujours, consternante. C'est ainsi que le *Nouvel Observateur* du 12 mars rend compte, sous la signature de Claude-François Julien des événements dans la sidérurgie: le Secrétaire général de la *Fédération de la Métallurgie* C.F.D.T. y est, évidemment, présenté comme l'homme fort des négociations, celui qui a fait reculer le patronat !... Citons le *Nouvel Observateur: «Chéréque, Secrétaire métaux C.F.D.T. tonne sur Antenne 2: ON NE VA PAS QUITTER LA TABLE DES NEGOCIATIONS quand on a l'occasion FABULEUSE de prouver aux patrons... que ça va PETER de partout»... Plus tard, «Cherèque TAPE sur la table», et enfin «NOUVEAU COUP DE GUEULE» du Secrétaire général des métaux C.F.D.T.».*

Patronat et gouvernement ont dû sentir le souffle de la révolution montante et de la lutte finale... Ils ont dû pousser un grand soupir de soulagement en apprenant que la Fédération de la métallurgie C.F.D.T. a fait des propositions d'action FABULEUSES, pour que ça PETE partout aux autres centrales. Par lettre du 24 février. Cherèque propose: *«10 HEURES DE GREVE D'ICI AU 10 MARS, soit 2 HEURES D'ARRET dans la SEMAINE DU 20 FEVRIER AU 2 MARS, et (ah, mais!) 24 HEURES DE GREVE dans la semaine du 4 au 11 mars».*

Cela donne la mesure exacte des intentions d'action de la C.F.D.T.

Comme on le voit, tout ce qu'il faut pour que *«ça PETE fabuleusement».*

Soyons clairs: il n'y a nulle intention de provoquer la grève générale, mais au contraire volonté délibérée, froidement étudiée, de dévoyer l'action ouvrière dans des voies de garage que sont les grèves morcelées, les opérations coup de poing.

La défense des intérêts réels des travailleurs passe au second plan. Ce qui est essentiel pour l'appareil C.G.T. et C.F.D.T., c'est de multiplier les obstacles pour empêcher les explosions qui se produisent çà et là, de s'unifier, de se coordonner en un important mouvement revendicatif qui seul aurait des chances de faire aboutir les revendications essentielles de la classe ouvrière.

Après les élections de mars 1978, on annonça à grande fracas la *«recentrage»* da la C.F.D.T. A l'U.A.S., nous n'avons pas été dupes de cette opération: par son origine, par ses orientations qu'elle défend, la C.F.D.T. reste l'organisation néo-corporatiste et collaborationniste par excellence. La démonstration en est de plus en plus éclatante. Le *«Nouvel Observateur»* (encore lui!) nous en administre la preuve. Jacques Cherèque et Robert Boulin se sont rencontrés dans les locaux de cet hebdomadaire, pour dialoguer.

La superbe photo qui illustre l'entretien publié, est en elle-même suffisamment éloquente quant à la décontraction qui a présidé à cette rencontre. (Pour bien moins que cela, le Secrétaire général de la centrale syndicale réformiste, la C.G.T.-F.O., s'est fait copieusement calomnier et insulter.)

Ce n'est pas par hasard, ou par simple souci publicitaire que les mass-média se mobilisaient pour chanter les louanges de la C.F.D.T. Ce n'est pas par hasard que *«L'Express»* du 17 mars fait une apologie du Secrétaire général des métaux C.F.D.T., sous le titre révélateur: *«Le grand costaud qui*

monte», dans un article où nous lisons notamment: *«Ce Lorrain est devenu l'homme-clef des négociations de la sidérurgie. C'est à lui que s'adrassent en priorité hauts fonctionnaires et patrons. Le ministre du Travail parle lui-même du programme CHEREQUE et un patron raconte: «Dans les discussions, c'est lui qui émerge comme leader. Une nature qui force l'attention».*

Non, ce n'est pas par hasard que toute cette campagne tend à faire apparaître la C.F.D.T. comme l'organisation capable de comprendre la difficulté de la situation, et par conséquent, capables de s'adapter à cette situation.

Mais, revenons à l'entretien publié par *Le Nouvel Observateur.* S'il n'est pas possible de commenter cet article longuement, phrase par phrase, on peut néanmoins le résumer sans crainte d'être démenti, en disant qu'il s'agit d'un beau morceau de collaboration de classe, qu'il s'agit pour la C.F.D.T de s'adapter au plan de restructuration, de le négocier pour définir où et quand devront s'opérer les licenciements. Pour assurer le succès de cette politique de participation directe à la gestion de la crise. Cherèque et Boulin affirment leur accord pour la mise en place des *«Comités de Bassins»* chargés de résoudre les problèmes *«cas par cas»*. Par rapport à la création de ces comités de bassin, le Secrétaire de la Fédération C.F.D.T. va jusqu'à déclarer: *«Il y a urgence!».*

Autrement dit, pour les tenants du corporatisme, donc de l'intégration à l'Etat, *«Il y a urgence»* à mettre en place ces comités, parce qu'il y a urgence à associer les organisations syndicales aux conséquences qu'entraîne pour la classe ouvrière le redéploiement industriel. Le prétendu recentrage de la C.F.D.T. n'a pas d'autre signification.

... A LA COGESTION?

C'est parce que nous sommes particulièrement attachés au principe d'indépendance du syndicat par rapport à l'Etat et à l'entreprise, que la première surprise passée, nous avons combattu fermement la proposition extrêmement dangereuse qui était faite au congrès de la *Fédération de la métallurgie Force Ouvrière* (28, 29, 30 mars 1979).

En effet, le projet de résolution générale déclarait notamment:

«En conséquence, le Congrès préconise la mise en place au niveau des Bassins d'Emplois de Comités SECTORIELS TRIPARTITES, dont la mission et les interventions devraient consister, au travers de la vérification de l'utilisation des aides publiques, pour soutenir les solutions industrielles, à préserver l'emploi, les situations professionnelles et les ressources des salariés.

Les Comités devraient:

- En liaison avec les comités d'entreprises, dont le Congrès réclame le RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACTION, préconiser toutes mesures préventives permettant d'éviter les licenciements.

- Et, en liaison avec l'A.F.P.A. et l'A.N.P.E., dont les moyens et le fonctionnement DOIVENT ETRE AMELIORES, rechercher toutes solutions permettant d'harmoniser et d'étaler dans le temps l'organisation de la MOBILITE PREVISIBLE qui doit être sectorielle et professionnelle avant d'être géographique».

On croit rêver! Et on se prend à espérer que les camarades qui ont réfléchi à ce projet, qui l'ont rédigé, l'ont fait rapidement, sans mesurer avec précision les conséquences de leur proposition.

Il a fallu de longues discussions en commission pour faire admettre un certain nombre de raisons qui finalement ont permis d'écarter la demande de mise en place de ces *«Comités de bassins tripartites»*. La résolution se borne à demander l'amélioration de l'information à travers les commissions paritaires de l'emploi (qui existaient déjà), mais nous avons fait préciser, et c'est pour nous fondamental, que:

« En tout état de cause, ces propositions ne visent qu'à donner aux syndicats davantage de moyens d'information et de consultation: les syndicats comme organisations représentant les intérêts particuliers des travailleurs ne doivent, en aucun cas, être associés aux décisions découlant des opérations de restructuration décidées par le patronat et les pouvoirs publics».

Il reste que toute équivoque n'est pas levée, car la résolution adoptée (après un débat en réalité écourté) maintient que:

«Un des rôles des Commissions de l'emploi doit consister à émettre des avis sur toutes solutions

(concernant le sort des travailleurs), permettant d'harmoniser et d'étaler dans le temps l'évolution prévisible afin d'éviter la mobilité qui doit être sectorielle et professionnelle avant d'être géographique».

Ces ambiguïtés révèlent la confusion dans laquelle se débattent de nombreux militants ouvriers dans la recherche de la meilleure voie pour défendre les intérêts des salariés. Les problèmes soulevés au congrès de la *Fédération de la métallurgie FO*, ne sont pas nouveaux dans le mouvement ouvrier. Mais, ils prennent forcément plus d'acuité avec le développement de la crise qui implique que les responsables de cette crise accentuent l'offensive pour tenter de faire basculer sur le terrain de la participation, le syndicalisme ouvrier traditionnel.

Cela passe par les tentatives d'instauration des conseils d'ateliers, cela passe par les menaces contre la loi de 1950 sur les conventions collectives, cela passe par le projet *«PARTAGE»* de STOLERU. Cela passe aussi par les *«Comités de bassins d'emplois, sectoriels et tripartites»*.

Au-delà des sentiments fraternels qui peuvent exister entre les militants des différents courants dans une même organisation syndicale. Il y a les questions fondementales qui demandent qu'on réponde par des orientations claires et précises.

Nous sommes de ceux qui s'efforcent et s'efforceront de faire en sorte que ces orientations restant fidèles aux principes tant de fois réaffirmés sur l'indépendance syndicale, sur le refus de toute forme d'intégration, sur le refus de la cogestion.

Il reste que ces problèmes dépassent largement le cadre d'une Fédération d'industrie, et concernent toute la classe ouvrière.

Il aurait donc sans doute été plus raisonable d'attendre que le Congrès fédéral de la C.G.T.-F.O. en débatte et donne son appréciation sur ces propositions, qu'en tout état de cause nous continuerons à combattre, tant elles s'opposent à la notion d'indépendance de classe du syndicalisme.

- Contre-Poids? OUI! bien sûr. - Contre-Pouvoir? PAS QUESTION.

J. SALAMERO.

ESPÉRANTISTES...

On nous prie d'insérer:

Le service d'éditions de brochures du journal espérantiste La Juna Penso (les Jeunos de SAT) a imprimé une quinzaine de brochures consacrées à la pensée libertaire.

Quelques titres: Balkanski: *La bazo de anarkiismo.* Kropotkin: *Etiko.* Paris: Durruti: *simbolo de la hispana revolucio.*

On peut se procurer la liste complète et acquérir ces brochures en s'adressant soit à:
LA JUNA PENSO F47340 LAROQUE-TIMBAUT.

soit à la fraction libertaire de SAT: M. LAGNEAU, BP 247, 10025 TROYES-CEDEX.

D'autre part, pour faire le point sur le mouvement espérantiste contemporain et tracer des perspectives d'avenir, SAT-Amikaro a édité une brochure *«Espéranto, objectif 87»*. Elle contient en particulier une étude comparative historique entre les événements de la grande histoire et de la petite histoire espérantiste.

On peut se la procurer soit à: SAT-Amikaro, 67, avenue Gambetta, 75020 Paris;

soit par l'intermédiaire de la liaison libertaire de SAT en écrivant à: M LAGNEAU, BP 247, 10025 Troyes-Cedex.

ACRACIA...

Un film sur le mouvement libertaire et anarchiste espagnol après la mort de Franco, composé de trois parties principales:
- la contre culture libertaire et la revue *Ajoblanco*,
- les organisations: Confédération Nationale du Travail (C.N.T.) et Fédération Anarchiste Ibérique (F.A.I.),
- les comités de quartier et athénées libertaires.

Caractéristiques techniques: 16 mm, noir et blanc, son optique, 37 mn. Version espagnole sous-titrée en français.

Conditions de location de la copie: prise en charge par les organisateurs de la location du projecteur et, éventuellement, de la salle de projection; prise en charge du déplacement d'un ou des deux réalisateurs (ou des frais d'envoi de la copie, par train); participation aux frais d'un minimum de 150F; fourniture par les réalisateurs d'affiches du film.

Il va de soi que ces conditions sont purement indicatives et que tout accord peut être trouvé entre les organisateurs et las réalisateurs en fonction des particularités de chaque projection.

Les groupes et collectifs intéressés sont donc invités à s'adresser, au moins un mois avant la date prévue pour la projection, à
Vincent BIARNES, Mas de Méjean Route de Restinclières 34400 LUNEL; tél: (67) 71-42-11 - Alain GAILLARD, 43, rue de Meaux, 79010 PARIS, tél: 230-44-46.

Si vous cherchez de la documentation sur le mouvement libertaire d'hier, et surtout d'aujourd'hui, le Centre de Documentation et d'Etudes libertaires (CeDEL) met à votre disposition des livres, des périodiques (une centaine de titres conservés), des tracts, affiches, microfilms...

Le CeDEL ne fonctionnant que grâce aux militants, votre participationn active et vos dons (fric et documents) seront les bienvenus.

Pour tous contacts : CeDEL, B.P. 191, 93103 MONTREUIL CEDEX.

DOCUMENT SUR LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE ET LA C.F.D.T.

Nous avons lu avec satisfaction l'étude importante du camarade Sandri, Secrétaire Confédéral de la C.G.T.-F.O., publié dans l'organe officiel de cette centrale. «F.O. Hebdo» n° 1589; il nous a semblé utile d'en faire connaître de larges extraits aux lecteurs de «L'Anarcho-Syndicaliste»:

DU CATHOLICISME SOCIAL AU CORPORATISME

Pour demeurer sur le terrain social qui nous intéresse, cette période de la fin du XIXème siècle allait voir se développer et s'étendre la pensée et l'action du catholicisme social.

Nous trouvons, tout d'abord, le catholique bourgeois et monarchiste Albert De Mun qui, frappé par les horreurs de la Commune de Paris, en 1871, lance son *APPEL AUX HOMMES DE BONNE VOLONTE.* Il écrit: *«La révolution est prête d'atteindre son but; du cerveau des philosophes elle est descendue dans le cœur du Peuple et elle organise, aujourd'hui, pour une lutte suprême les ouvriers qui sont la substance de la Nation. Faisons un dernier effort pour sauver le Peuple et hâter le retour de Dieu dans l'atelier régénéré. Aux doctrines subversives il faut opposer les saintes leçons de l'Evangile; au matérialisme, les notions de sacrifice; à l'esprit cosmopolite, l'idée de la Patrie; à la négation, l'affirmation catholique».*

Au travers de toutes ces pensées se réclamant de la *DROITE,* on retrouve, invariablement, les deux thèses: la PATRIE, le SOCIAL.

Toujours dans le fil conducteur du catholicisme social on trouve, parallèlement à Albert De Mun, la démarche de René de la Tour du Pin.

De la Tour du Pin approfondira la question en jetant les bases de la Société qui doit mettre fin à la démocratie libérale et à ses dérivés matérialistes et athées.

Nous nous référons, ici, à l'ouvrage de Michel Branciard: *SOCIETE FRANÇAISE ET LUTTES DE CLASSES (tome 1. édité par les Chroniques Sociales de France)* qui... développe la conception de René de la Tour du Pin sur l'organisation de la Société, par une structure reposant sur le corporatisme:

Pour éviter le triomphe du libéralisme et du socialisme «FRERES ENNEMIS», la seule solution est de REMETTRE LES INSTRUMENTS DE PRODUCTION EN LA POSSESSION DES OUVRIERS, PAR L'INTERMEDIAIRE DE CORPORATIONS, celles-ci formant alors une foule de petits états autonomes coordonnés et protégés par l'Etat.

La corporation c'est l'association professionnelle, unissant dans le cadre d'une entreprise les patrons, les ouvriers et les représentants de la classe dirigeante, formant le comité d'honneur. En somme, une sorte de syndicat mixte. CENTRÉ SUR UNE ENTREPRISE, mais qui serait doté d'un patrimoine indivisible et inaliénable.

... A côté de la Chambre des Députés, il s'agit de mettre en place un SENAT QUI DEVIENDRA LE GRAND CONSEIL DES CORPORATIONS. De la Commune à la Nation s'élèvera un édifice permettant l'expression et la défense des intérêts des divers Corps sociaux.

L'organisation corporative trouvera son application dans de tragiques circonstances. Elle deviendra la structure du fascisme et du nouvel ordre social, inauguré par Mussolini, par Salazar et Franco. Vers les années 1930, elles étayeront les théories des néo-sociallstes: de Man pour la Belgique, Deat pour la France qui les conduiront vers le national-socialisme, suivis ensuite par Doriot, transfuge du *Parti Communiste Français* et fondateur du *Parti Populaire Français* (P.P.F.).

Si nous manifestons notre opposition aux thèses auto-gestionnaires, c'est également pour les mêmes raisons. Car, les Conseils d'Ateliers et de Bureaux, débouchant sur les Comités Economiques et Sociaux locaux puis, sur les Organismes Régionaux et Nationaux chargés d'élaborer la planification démocratique, chère à la C.F.D.T. et, maintenant, à la C.G.T. (celles-ci réclame l'élargissement des pouvoirs dévolus au Conseil Economique et Social), toutes ces théories fallacieuses qui émergent, en permanence, du flou politique actuel d'ailleurs savamment entretenu, ne sont pas autre chose que la vieille conception réactionnaire, tendant à vouloir transcender la lutte des classes au nom d'un hypothétique *BIEN COMMUN.*

DE L'INDIVIDUALISME LIBERAL AU *CONTRAT DE SOCIETE:*

L'Eglise catholique, démise de son pouvoir temporel par la Révolution de 1789, aura beaucoup de mal à s'adapter à l'évolution du monde nouveau qui vient de naître.

Le 15 mai 1891, le Pape Léon XIII promulgue l'Encyclique *RERUM NOVARUM* portant sur la question sociale, vue par l'Eglise.

... Si l'association ouvrière à travers la syndicalisme est reconnue et admise, par contre, le concept de la lutte des classes est rejeté: *L'ÉGLISE visent à resserrer les classes par les liens d'amitié.*

Les théories *socialistes* reposant sur l'expropriation capitaliste sont mises à l'Index. La fonction sociale de la propriété, mise en évidence par René de la Tour du Pin à partir de Saint Thomas d'Aquin, sont reprises en compte par l'Encyclique.

La société égalitariste, partant des conceptions socialistes, est écartée et remplacée par la conception du Patronat et du Salariat reposant sur la notion du *«Juste salaire»* et du *«Juste prix».*

L'Encyclique *QUADRAGESIMO ANNO* de Pie XI sera promulguée en 1931. A nouveau est confirmée le condamnation des thèses portant sur le libéralisme économique et le concurrence sauvage que celui-ci engendre, et, par relation, l'accentuation de l'antagonisme entre les classes.

Partant d'une projection de réorganisation sociale, le Pape indique qu'entre l'Etat et les individus. Il s'agit d'interposer des *«collectivités»*, car, indique l'Encyclique, *«l'individualisme a réussi à briser, à étouffer presque cet intense mouvement de vie sociale qui s'épanouissait. Jadis, en une riche et harmonieuse floraison de groupements les plus divers».*

En fait, il s'agit là de l'ordre corporatiste, défini par la Tour du Pin, et des théories issues du Monarchisme social de Firmin Baconnier.

A partir de là, on peut aisément supposer que l'autogestion qui, elle aussi, donne priorité au groupe sur l'individu, en s'appuyent sur les Conseils d'Ateliers, de Bureaux, sur les Conseils d'Ecoles, de Quartiers, sur les Conseils Economiques et Sociaux locaux, maillons de la chaîne destinée à élaborer la fameuse planification démocratique, et sur un Conseil Economique et Social rénové, converge avec la définition, faite par le Pape Pie XI, du rôle des *«collectivités»* à interposer entre l'Etat et les Individus.

Le 19 mars 1937, le Pape Pie XI va proclamer une nouvelle Encyclique: *«DIVINI RENDEMPTORIS»* - condamnant le communisme athée, considéré comme *«intrinsèquement pervers».*

La somme de ces trois Encycliques sera analysée dans un ouvrage, publié en 1937 par les *Editions du Cerf: L'EGLISE et la «QUESTION SOCIALE»* du R.P. Renard.

L'auteur confirme l'hostilité de l'Eglise à l'individualisme, base du libéralisme. Suivent toute une série de définitions comme l'individualisme libéral c'est comme un trio où le violon, le violoncelle et la flûte jouent chacun son morceau, sans s'occuper des autres - le socialisme, c'est un solo - la doctrine catholique, c'est un concert instrumental.

Le problème du salariat est ensuite abordé par l'ouvrage du R.P. Renard quand le Pape est amené à déclarer que: *«Le contrat de louage de services étant essentiellement mauvais, il y aurait obligation de le transformer en contrat de société».*

En comparant cette réflexion avec le document, baptisé rapport *«Moreau»* - (Jacques Moreau est Secrétaire National de le C.F.D.T.) qui a servi de base, en Janvier 1978 au *«recentrage de la C.F.D.T.»*, on y trouve une certaine analogie.

Dans la partie ntitulée *«LE MONDE PATRONAL»,* Jacques Moreau fait grief aux patrons de refuser la loi pour impulser le réforme de l'entreprise et il ajoute: *«On reconnaît la la présence de la méfiance permanente du patronat, vis-à-vis de tous les projets de réforme de la société, de l'économie, de l'entreprise»*. Si le langage change, l'attitude fondamentale demeure. Il poursuit plus loin: *«tout au long de ce discours, il y a un grand absent: c'est le Syndicalisme; quand il est en question, très rarement, c'est en tant qu'Organisation extérieure (et irresponsable) à l'entreprise».*

SUR *«LES SOCIALISMES»*

Le R.P. RENARD dans: *«L'EGLISE ET LA QUESTION SOCIALE»* écrit: *«Le Pape Pie XI distingue, à l'heure présente, quatre espèces de socialisme: le socialisme qu'il appelle atténué ou modéré, le socialisme qui se contente d'apporter quelques atténuations au marxisme radical, le socialisme religieux et le socialisme éducateur; encore faut-il ajouter le communisme, qui n'est qu'un socialisme renforcé en ce qu'il prône la communauté, non seulement des instruments de production, mais encore des biens de consommation».*

Après avoir rejeté l'analyse marxiste, le R.P. Renard termine le chapitre consacré à l'Eglise et le socialisme, par une conclusion dont nous extrayons le passage suivant: *«Il faut choisir entre le corporatisme et le collectivisme: LE PERSONNEL SALARIE DEVIENDRA UN PERSONNEL PARTICIPANT, OU L'ENTREPRISE TOURNERA A LA DICTATURE SOCIALISTE».*

On sait que le recherche de la synthèse entre le libéralisme et le socialisme collectiviste demeure d'actualité. Mais, cette synthèse débouche invariablement sur les thèmes connus de la participation à la gestion des entreprises, de la participation et de l'autogestion, tous rameaux issus de la même branche: LE CORPORATISME.

Toutes les expériences, faites en ce domaine, sous couvert des idéologies les plus maximalistes ou gauchistes, et mises en œuvre pour surmonter les naturelles contradictions d'intérêts se sont toutes terminées par la mort des organisations syndicales de travailleurs, et par la mise au pas de la classe ouvrière, notre siècle étant fertile en événements de cette nature.

UNE MYSTIQUE DU TRAVAIL

Dans l'ouvrage d'Edmond Maire, intitulé *«DEMAIN L'AUTOGESTION»* publié par Seghers en 1976. le même sujet se reportant au travail est abordé: *«...Les travailleurs supportent, de plus en plus mal, d'être confinés dans l'exécution de travaux routiniers, dans des tâches qui ne correspondent pas à leurs capacités. Ils souhaitent savoir pourquoi ils travaillent, et voudraient ne plus être de simples exécutants de décisions prises en haut».*

1937: L'Eglise souhaite retrouver *«une mystique du travail»* - 1976: Edmond Maire écrit que les salariés souhaitent savoir pourquoi ils travaillent et voudraient ne plus être de simples exécutants de décisions *«prises en haut».*

Les théories sur l'amélioration du travail et de son contenu sont remises à la mode. Elles sont les éléments d'une même stratégie qui débouche sur la participation, sur l'autogestion. Les travailleurs veulent avoir *«leur mot à dire»* déclament tous les matamores de la révolution. Sans complexe nous nous déclarons réformistes mais, pourtant, nous n'avons jamais considéré que ce *«mot à dire»* était de nature à faire l'économie d'une révolution.

La C.G.T. Force Ouvrière se veut réaliste. Elle n'a jamais supposé, un seul instant, que l'amélioration des conditions de travail puisse, par le retour à une mystique du travail, être élément qui soit de nature à transformer les bases de la société. Son approche des problèmes, portant sur l'amélioration des conditions de travail et sur la formation permanente, se veut syndicale. Elle rejette toute orientation qui tendrait à y déroger.

SUR LA PROPRIETE

Le R.P. Renard reprenant les thèses de l'Eglise, qui assimile la propriété à une fonction sociale, définit ensuite ce qui est entendu par *«usage de la propriété».* Il cite les passages de *RERUM NOVARUM* de Léon XIII: *«Faire part de ses biens aux autres dans leur nécessité, c'est au premier chef, fournir à autrui du travail, et, par le travail le moyen de s'assurer sa suffisance; c'est donc faire emploi de ses capitaux dans quelque entreprise profitable, à soi-même sans doute, car l'initiative, la direction et le risque ont droit aussi à leur rémunération légitime, mais profitable AUSSI A LA COMMUNAUTE, A TOUTE UNE SERIE DE COMMUNAUTES: LA COMMUNAUTE DES COLLABORATEURS DE L'ENTREPRISE AUXQUELS ELLE DOIT PROCURER LA SUBSISTANCE. CHACUN SELON SON RANG; LA COMMUNAUTE CORPORATIVE; LA COMMUNAUTE REGIONALE; LA COMMUNAUTE NATIONALE; LA COMMUNAUTE HUMAINE».*

Cette analyse, répétons-le, date de 1937.

En 1976. Edmond Maire dans son livre: *«DEMAIN L'AUTOGESTION»* donne son point de vue sur la propriété sociale. C'est le Secrétaire Général de la C.F.D.T. qui parle: *«Au-delà de la propriété physique privée, c'est le notion de propriété, avec LES POUVOIRS qui y sont attachés qu'il faut faire éclater afin de redistribuer ses diverses fonctions. Dans une société autogestionnalre les différents pouvoirs, que la propriété conféra à son détenteur seront répartis entre les divers centres de décisions autogérés: L'ENTREPRISE, LA COMMUNAUTE REGIONALE OU LOCALE, LE PLAN NATIONAL. Alors, le «quoi produire» sera indiqué par le plan, ainsi que le «comment produire» sera déterminé par les travailleurs de l'entreprise ou de la branche industrielle, ainsi le «avec qui produire» résultera de ce*

qui précède, mais aussi de l'intervention de la communauté locale (emploi) et des centres de formation (qualification). Si bien que, la propriété sociale ne peut se définir, correctement, qu'à partir de l'articulatlon instaurée entre ces divers pouvoirs.

En effet, on aura dès maintenant compris qu'au-delà de la propriété, ce qui est en cause, ce qui est l'enjeu: c'est le POUVOIR».

Rien ne manque à l'analyse de Maire: la propriété, le pouvoir, la communauté.

Convergence irréfutable si on sait que, pour l'Eglise: propriété = fonction sociale = pouvoir.

Le concept de subsidiarité, comme celui du Bien Commun (entendons par là l'éclatement des pouvoirs, au service de la Société Organique Communautaire qui devient le Nouvel Ordre Social) nous rapproche. incontestablement, des thèses modernistes autogestionnaires reposant sur la propriété sociale, et sur les théories des contre-pouvoirs.

Le langage socialiste traditionnel parle, quant à lui, de l'appropriation collective des moyens de production et d'échanges par la classe ouvrière qui, au moment de la prise du pouvoir, devient classe dirigeante. Cette théorie part du fait que la société est divisée en classes antagonistes, aux intérêts divergents.

Le christianisme social règle ces antagonismes par la solution communautaire.

SUR LE CAPITALISME

Après la définition que donne l'Eglise du travail et de la propriété, le R.P. Renard s'appuyant sur *les Encycliques* poursuit son examen par une analyse sur le capitalisme.

Le R.P. Renard ajoute: *«Nous ne défendons pas pour cela le capitalisme, nous croyons que ce régime passera, comme ceux qui l'ont précédé, et comme ceux qui le suivront: mais, s'il passe plus vite que son tour, ce n'est pas comme l'annonçait Karl Marx, PAR LA LOGIQUE DE SON DEVELOPPEMENT, MAIS A CAUSE DE SA CORRUPTION».*

Pour reprendre une expression marxiste, les éléments subjectifs l'emportent sur les éléments objectifs. Nous retombons toujours dans le dilemme du Bien et du Mal, du Diable et du Bon Dieu.

Nous poursuivons l'étude: *«Cette transposition du problème est de première importance: le capital et le travail que le marxisme met en position d'antagonisme forment, au contraire, en vérité, les deux parties d'un tout qui est justement l'entreprise; le capital ou la finance, dont nous cherchons à fixer le rapport avec l'entreprise, est un élément de celle-ci, et, le problème qui nous occupe a trait à la relation de la partie au tout».*

L'auteur va conclure, et c'est très important, que la position marxiste est entièrement contractuelle, alors que celle de l'Eglise est institutionnelle. En clair, il est reproché à la position marxiste de considérer l'antagonisme entre le capital et le travail, antagonisme de classe, comme inéluctable et fatal. Par contre, la solution préconisée par l'Eglise est d'institutionnaliser CES RAPPORTS en surmontant cette lutte de classes et pour réunir l'entreprise et la finance dans un même corps. Les théoriciens catholiques appelleront cela: *«L'ORGANISME».*

Pour l'Eglise le capitalisme se traduit, finalement, par un problème de relations, non entre le capital et le travail, version marxiste, mais, entre l'entreprise et sa finance.

Par là-même, la lutte de classes n'est plus définie par les rapports de production, relatifs au mode de production capitaliste, mais ramenée tout simplement à des rapports de pouvoirs. C'est encore la position de la C.F.D.T.. et de ceux qui se réclament de son école de pensée, quand elle parle de rapports sociaux... rapports hiérarchiques... rapports entre ceux qui commandent et ceux qui exécutent, etc... etc...

L'AUTOGESTION C'EST LE CORPORATISME

Arrivés à ce point de l'analyse, il est bon de faire un certain inventaire, en essayant de rapprocher le point de vue de l'Eglise sur le capitalisme et l'entreprise, avec les théories actuelles sur le même sujet, notamment les idées développées par la C.F.D.T. et son environnement politique. se réclamant d'un socialisme autogestionnaire.

Au vrai, en condamnant l'autogestion nous ne nous sommes jamais trompés. Ce n'est pas par opposition systématique et négative que nous apportons cette sanction, mais c'est parce qu'au-delà du verbiage qui l'entoure, l'autogestion n'est qu'une variante de l'*Association Capital-Travail*, une réminiscence de la *Charte du Travail*, *«ancrée»* à gauche pour les besoins de la cause. C'est la voie conduisant au corporatisme et au totalitarisme.

Car, au bout du compte, c'est l'intégration dans l'entreprise puis, ensuite, dans les rouages de l'Etat de la classe ouvrière, avec en corollaire l'élimination du Syndicalisme libre, indépendant, contestataire, tel qu'il est conçu par la C.G.T. Force Ouvrière, telle que se veut d'être une authentique organisation de classe.

L'autogestion dsns l'entreprise, dans la cité; dans la communauté nationale, et ailleurs, est une idéologie étrangère à la tradition du mouvement ouvrier. Ceux qui, sous une forme ou sous une autre on pu s'en prévaloir, à un quelconque moment de l'histoire, se sont toujours comportés en finalité, comme les pires adversaires de la classe ouvrière.

1961 CONFIRMATION DE LA DOCTRINE

Une nouvelle Encyclique, promulguée par le Pape Jean XXIII en 1961, devait une fois de plus amener l'Eglise à se pencher sur la question socciale...

L'Encyclique aborde le droit des travailleurs sur l'autofinancement et la participation dans l'entreprise.

Sans définir de solutions précises, le Pape cite la participation à l'organisation du travail, à l'affectation du travailleur: participation à la vie de l'entreprise, à son financement et à son développement.

Le Pape revient sur la communauté: *«On doit tendre à faire de l'entreprise UNE VERITABLE COMMUNAUTE HUMAINE qui marque, profondément de son esprit les relations, les fonctions et les devoirs de chacun».*

Cette participation doit déborder le cadre de l'entreprise, nous citons: *«Les travailleurs devant pouvoir se faire entendre jusqu'au niveau des Pouvoirs Publics, responsables des divers secteurs de la vie économique».*

A ce point, il nous est facile de rapprocher ces divers éléments, ces thèses déjà analysées et portant sur l'éclatement des pouvoirs, la communauté d'entreprise, de la localité jusqu'à la communauté nationale, jusqu'à la communauté humaine.

LE SYNDICALISME CHRETIEN LA CFTC - LA CFDT

Tous les historiens du mouvement ouvrier s'accordent pour reconnaître que les militants chrétiens ont été absents du combat syndical qui va se développer, à partir et tout au long du XIXème siècle.

Un bourgeois fortuné, Marc Sangnier, fondateur en 1912 du *«Mouvement Jeune République»*, ligue politique s'inspirant de la doctrine sociale de l'Eglise et des catholiques sociaux du XIXème siècle: De Mun, Harmel, de La Tour Du Pin, deviendra le maître à penser du syndicalisme chrétien qui, de ce fait, il faut le souligner, ne puise aucunement ses racines dans le monde ouvrier.

La C.F.T.C. continuera à marquer son implantation, surtout en milieu employé, ainsi que dans les régions traditionnellement catholiques de l'Est et de l'Ouest de la France, principalement en Bretagne,

à quelque chose près dans lea régions où se fixe, aujourd'hui, l'implantation de la C.F.D.T.

Par rapport à la C.G.T., la C.F.T.C. se définissait de la façon suivante: *«Soucieuse de s'opposer, de façon constructive, à la lutte des classes, érigée en doctrine par la C.G.T., elle* (la C.F.T.C.) *mettait en avant des formules de collaboration paritaire entre employeurs et salariés, ou des formules tripartites faisant place à l'Etat».*

De jeunes universitaires, se réclamant du courant *«Chrétien de Gauche»* fondent, en 1937, le *Syndicat Général de l'Education Nationale* (S.G.E.N.) occasionnant la scission dans le syndicalisme enseignant, la seule organisation syndicale d'enseignante étant affiliée à la C.G.T.

Ce sont, partiellement, les mêmes qui se retrouvent, en janvier 1946, pour constituer les *«Groupes Reconstruction»*, minorité qui se veut la Gauche de la C.F.T.C. et qui, après avoir conquis la majorité, sera à l'origine d'une scission, donnant naissance à la C.F.D.T. *(Confédération Française Démocratique du Travail)*, le 7 novembre 1964.

En 1964 le mode est à *«Gauche».* La C.F.D.T. s'y adapte vite.

Pour illustrer notre propos, nous reprenons ce que déclarait le Président d'honneur des Syndicats C.F.D.T. du Finistère, après la déconfessionnalisation de 1964: *«Puisque nous attachons, en France, plus d'importance à la présentation d'un programme qu'à une valeur réelle, ce qui importe, c'est d'avoir une belle étiquette sur le flacon... Si, au aurplus, pour le faire valoir vous le présentez de la main gauche, sur une étagère de gauche vous aurez une grande chance de succès, auprès de la clientèle éventuelle».*

Après cette profession de foi édifiante, ravalant la C.F.D.T. à un article de bazar, il ne reste plus qu'à entonner *«l'Internationale»* et l'ensemble sera complet.

Tout ceci n'est que poudre aux yeux car, le fait qui demeure indéniable, c'est que la C.F.D.T. a bénéficié du soutien de la hiérarchie catholique. La C.F.D.T. s'insère dans le redéploiement politique et syndical de l'Eglise s'effectuant au niveau national et international, redéploiement qui sera consacré, en 1961, par le Concile Vatican II et par son Aggiornomento (traduisons: *«la mise à jour»*).

La naissance de la C.F.D.T., en 1964, n'est pas autre chose qu'une conséquence de cet *«aggiomamento».*

A son Congrès de 1970 la C.F.D.T. va découvrir, officiellement, *«la lutte des classes»*, puis, elle se ralliera aux thèses du socialisme, puis à l'autogestion, l'addition du tout donnant naissance au: socialisme autogestionnaire.

Le premier schéma date de 1937. Le deuxième de 1970.

Si le flacon a changé, le contenu demeure le même. Le socialisme autogestionnaire est bien une resucée du vieux corporatisme...

A partir de 1972, la C.F.D.T. prendra fait et cause pour l'*Union de la Gauche.* Elle annonce déjà les changements de structures qui ne manqueront pas de bouleverser la société, dès le lendemain de sa victoire...

En janvier 1978, donc deux mois avant les élections législatives, Jacques Moreau, Secrétaire National de la C.F.D.T. présente, devant le Conseil National de son organisation, un rapport qui sous forme d'analyse de la situation politique, économique et sociale est également une sorte d'autocritique.

La C.F.D.T. aurait trop aacriflé au domaine politique, au détriment du terrain économique et de l'action syndicale traditionnelle, laissant le champ libre aux organisations réformistes, entendons par là principalement la C.G.T. Force Ouvrière.

En ce qui nous concerne, nous ne pensons paa que le *«recentrage»* de la C.F.D.T. puisse apporter quelque chose de nouveau.

La C.F.D.T. détient un projet de société: c'est l'autogestion.

Pendant la période de l'Union de la Gauche, elle a fait porter ses efforts au soutien des Partis politiques, associés à cette Union. L'échec étant consommé, en ayant mesuré les conséquences, elle révise sa tactique, c'est-à-dire qu'elle veut éviter de retomber dans l'erreur qui risque de la couper des travailleurs.

Elle entend récupérer le terrain syndical pour agir, ensuite, avec le concours d'autres catégories sociales, avec d'autres groupements dans le cadre de l'*Union des Forces Populaires* qui devient l'amalgame des *«victimes du système»*, suivant ses dires.

La C.F.D.T. se transforme, tout simplement, en un *«Parti syndical»*.

La C.G.T. Force Ouvrière est une organisation de classe. Elle agit sur le terrain économique pour la défense des intérêts particuliers de la classe ouvrière.

En nous appuyant sur un schéma simpliste on constate que, l'antagonisme qui existe entre le capital et le travail, en raison de la lutte des classes qui en résulte, se termine par la victoire de la classe ouvrière qui va, ensuite, parachever son destin en bannissant toute exploitation de l'homme par l'homme.

Il s'agit, bien sûr, d'une définition tout à fait théorique, mais qui n'enlève rien au fait que la C.G.T. Force Ouvrière est une organisation de classe, et qu'elle n'entend pas être autre chose.

Le conception de la C.F.D.T. est toute entre. Pour elle, la classe ouvrière n'est qu'un pion parmi le rassemblement hétéroclite de l'*Union des Forces Populaires,* dont elle revendique la paternité. A ce propos, nous nous reportons à ce qu'écrivait Edmond Maire, en 1976, dans son livre: *«Demain l'Autogestion»: «Dans le rassemblement que nous voulons, la classe ouvrière A UN ROLE DE PROPOSITION et d'entraînement essentiel car elle a plus d'un siècle de luttes derrière elle et des organisations fortes et expérimentées. Mais, de là à limiter AUX OUVRIIERS ET MEME AUX SALARIES, la base sociale du combat pour le socialisme autogestionnaire il y a un pas que nous ne devrons pas franchir».*

Nous sommes fixés: pour la C.F. D.T. la classe ouvrière proposera, et les autres... disposeront.

La *«droite révolutionnaire»*, l'Action Française et les autres mouvements se réclamant d'un socialisme national étaient anticapltalistes.

Mussolini, dans son discours du 23 mars 1919, annonçant la naissance du *Mouvement fasciste*, se déclarait anticapitaliste. Hitler s'opposait aux capitalistes anglo-saxons et à la judéoploutocratie. Les *Croix de Feu* d'avant-guerre. *la Charte du Travail du Régime de Vichy se voulaient anticapitalistes Joseph Darnan, le chef de la tristement célèbre Milice Française, faisait prêter serment à ses miliciens: «Pour Dieu, pour la Patrie, contre le capitalisme et les juifs, pour la Révolution Nationale».*

Le rassemblement anticapitallate que veut la C.F.D.T. ressemble, et c'est logique, aux expériences néosocialistes, auxquelles nous avons fait allusion dans les premiers chapitres de notre analyse, expériences qui ont toutes sombré dans l'idéologie fasciste ou national-socialiste.

Henri de Man, chef de file des néo-socialistes, présentant son *«Plan de Travail»* en Belgique, on 1933, déclarait que, pour surmonter la crise économique de l'époque, assimilée déjà à la crise du capitalisme, il fallait revoir les méthodes traditionnelles d'action de la classe ouvrière. Il disait: *«Je propose, pour mieux fixer les idées, d'appeler ces réformes nouvelles, DES REFORMES DE STRUCTURES pour les distinguer des REFORMES DE REPARTITION, pour lesquelles nous avons lutté Jusqu'à présent. En d'autres termes, la crise en créant un état de détresse dont souffrent, outre la classe ouvrière, les classes moyennes et l'immense majorité de la population nous permet de trouver*

DES ALLIES POUR UN PROGRAMME DE REFORMES DE STRUCTURES, QUE NOUS NE TROUVERIONS PAS POUR UN PROGRAMME DE REFORME DE REPARTITION. Pour cela, Il faut que nous transformions notre front syndical, pratiquement limité à la classe ouvrière industrielle, EN UN FRONT DU TRAVAIL».

Effectivement. Edmond Maire est logique avec lui-même quand iI écrit: *«L'AUTOGESTION: une vieille idée neuve».*

CONCLUSION

L'expérience iranienne actuelle apporte une preuve supplémentaire de l'antinomie qui existe entre: *«RELIGION et REVOLUTION»*.

D'autres nous reprochent une critique systématique, l'assimilant à une forme de négativisme pour ne pas dire de faiblesse. Au risque de déplaire, et nous ne nous en privons pas, nous répétons que nous ne détenons aucun projet de société. Nous laissons, aux Partis politiques, la charge de l'élaboration, conservant de notre côté le droit de critiquer ces projets; de les contester et, éventuellement, de les combattre.

Roger SANDRI.

CHRONIQUE DES ENVAHISSEURS...

CINQUANTE ANS DE J.O.C.

3ème partie: PREMIERS PRECURSEURS *«LIBERAUX»*: L'ATELIER.

«Il n'y a pas de bêtes féroces qui le soient autant contre les hommes que les chrétiens entre eux».
*Ammien MARCELIN **(41)**.*

Pendant que Buchez **(*)** poursuivait, sous la monarchie de Juillet, son action de propagande qui le mena, après la révolution de février 1848, d'abord dans l'équipe de Garnier-Pagès à la mairie de Paris, puis à la présidence de l'assemblée constituante du 5 mai au 6 Juin, des disciples ouvriers fondèrent le périodique *L'Atelier* qu'ils purent publier pendant dix ans, de 1840 à 1850.

SÉNÈQUE MIEUX QUE J.C.

Buchez a fait partie de ceux qui mettent *«à l'actif du christianisme d'avoir formulé le dogme d'égalité»* **(42)**. La phrase est de Mazzini et le mot *«dogme»* peut paraître ridicule, mais iI implique une obligation. Et Bakounine lui-même, tout en le critiquant avec virulence, souscrit partiellement à cette idée: *«C'est le grand mérite du Christianisme d'avoir proclamé l'humanité de tous les êtres humains, y compris les femmes, l'égalité de tous les hommes devant Dieu»* **(43)**.

Devant Dieu seulement, c'est-à-dire devant rien. Mais, bien que les moyens et les conclusions de la critique historique aient pu être affinés depuis les second et troisième quart du XIXème siècle, on a vu, ces dernières décennies, augmenter considérablement le nombre des sous-exégètes qui répandent cette contre-vérité de la primauté du christianisme en ce qui concerne notamment l'affirmation de l'égalité des individus et la condamnation de l'esclavage.

(*) Voir *L'Anarcho-Syndicaliste* n°29 et 30.

(41) Ammien Marcellin, *Histoires,* 22-5, in Guy Fau, *Le puzzle des évangiles,* Ed. Rationalistes. Paris 1970. p.18.

(42) François-André Isambert, *Buchez ou l'âge théologique de la sociologie,* Ed. Cujas, Paris 1967, p.309.

(43) Michel Bakounine, *Dieu et l'Etat, Œuvres,* tome I, Stock, Paris 1895. p.311.

Il faudra revenir plus longuement sur ces attrape-nigauds auxquels Engels et certains des nôtres - et non des moindres: Proudhon Bakounine - ont parfois prêté crédit, mais indiquons au moins rapidement que *«dans l'esprit du peuple romain, le droit de chaque citoyen à une égale portion du sol était consacré par une tradition séculaire»* **(44)** et que l'abîme entre l'idée généreuse et sa réalisation existait déjà, puisque vers moins 486 - plus de deux siècles avant les Graques - l'ex-consul Spurius Cassiuse fut basculé par dessus la roche Tarpéïenne pour avoir voulu distribuer égalitairement, entre la plèbe romaine et les peuplea alliés, des terres nouvellement conquises **(45)**.

Quant à l'esclavage. Il est de notoriété publique qu'il n'a été définitivement aboli dans les sociétés christianisées - et le servage dans certaines - qu'au cours du XIXème siècle. Et cela ne résulte pas seulement du décalage entre l'idée généreuse et son application, car: *«...dans tous les évangiles on ne trouve aucun esclave. Il n'est pas fait mention une seule fois de l'esclavage. C'était cependant, à l'époque, le grand problème moral et social du monde romain: de grands esprits, comme Cicéron et Sénèque, ont mis en doute la légitimité de l'esclavage. On aimerait pour la cause chrétienne trouver dans les évangiles des phrases comme celle-ci: "Il n'est pas jusqu'aux petits qui n'aient droit à notre Justice: de ce nombre sont les esclaves". Il n'en est rien. Ce n'est pas Jésus, c'est Sénèque qui affirme que l'esclave et l'homme libre sont formés de le même semence, c'est Juvénal qui les dit formés de la même matière et des mémes éléments. C'est encore Sénèque, et non Jésus, qui parle le premier de la fraternité entre l'esclave et l'homme libre... Jésus, lui, ignore le problème de l'esclavage: pas une parole sur ce sujet. L'apôtre Paul, par contre, en parle, mais c'est pour énoncer la doctrine qui sera, tout au long de l'histoire, celle de l'Eglise: l'esclavage est légitime et voulu par Dieu, il faut donc que chacun se résigne à son état. Il est permis aux chrétiens de posséder des esclaves»* **(46)**.

LA MORALE DES EVANGILES

Mystifiés par le discours dominant sur les origines du christianisme - comme de nombreux autres le sont encore aujourd'hui, et la J.O.C. n'y est pas pour rien - des ouvriers catholiques, ou qui le devinrent à son contact, suivaient les cours donnés par le groupe Buchez, s'enflammèrent pour ce *«socialisme»* catholique et associationniste et en devinrent à leur tour des propagandistes fervents.

Autour de J.-M. Leroy, qui fut par la suite membre du comité d'examen des articles de *L'Atelier,* fut créée en 1834 une coopérative de production en bijouterie: *«L'esprit chrétien régnait dans l'entreprise: les apprentis étaient conduits à la messe. (...) Pour être admis il fallait pratiquer la morale de l'Evangile»* **(47)**. Il n'est pas précisé laquelle: celle de l'amour du prochain, celle qui fait périr par l'épée, celle qui est indéniablement anti-juive, etc...

L'équipe entrain de se constituer s'occupa en 1837 à publier une édition *«populaire»* des Evangiles. Pus ce fut, après la vague de grèves de 1840, le décision de créer un journal uniquement rédigé par des ouvriers. Le premier projet, distribué par prospectus, prévoyait un minimum de 150 inscriptions pour désigner le gérant et le comité de rédaction. Ils furent bientôt plus de 200 **(48)**.

Cependant l'équipe de base n'a pas immédiatement annoncé toute la couleur: *«L'Atelier devait donc posséder le double de caractère d'organe buchézien et de jpurnal d'ouvriers. Mais ses fondateurs, sans doute pour obtenir plus facilement l'adhésion de ceux qui ne partageaient pas toutes leurs idées, leur présentèrent le nouveau journal uniquement sous ce second aspect»* **(49)**.

On peut noter que cette leçon a profité aux *«progressistes»* du groupe *Reconstruction* qui, plus d'un

(44) Gérard Walter, *Les origines du communisme,* Payot, Paris 1931. p.492. **(45)** Ibid. pp.492 à 498.

(46) Fau. op. cit. pp.70-71.

(47) Jean Maitron et coll.. *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français,* tome II. Ed. Ouvrières. Paris 1985, pp.504-505.

(48) A. Cuvillier, *Un journal d'ouvriers,* L'Atelier (1840-1850), Félix Alcan éd., Paris, 1914. p.6.

(49) Ibid- p.5.

siècle plus tard, choisirent intelligemment, pour mieux la servir, de marquer leur idéologie christo-corporatiste et tromper les travailleurs en jouant la carte d'une déconfessionnalisstion de façade de la C.F.T.C. en C.F D.T.

Aussi les louanges que Georges Vidalenc adresse aux fondateurs de *L'Atelier* paraissent plus sentimentales que réfléchies; il n'a pas su voir derrière les apparences techniques, il n'a pas su apprécier la gravité du danger: «Bornons-nous à souligner les qualités exceptionnelles de l'équipe qui anima l'entreprise, la valeur et le sérieux des articles publiés comme des solutions envisagées, et nous souhaiterions que notre presse ouvrière fut toujours digne d'être comparée à celle de ses devancières, de plus d'un siècle. Sous la gaucherie du estyle, malgré certaines lourdeurs et maladresses, apparaissent le réalisme de l'information, la vigueur de la pensée, Ia puissance de la réflexion et la dignité des caractères. Ces vieilles barbes de 1848, dont on a tendance à se gausser, constituent un groupe de militants qui font honneur à la classe ouvrière dont ils sont issus et dont ils entendaient ne point se séparer, un exemple et une leçon dont nous devrions nous souvenir» **(50)**.

UN JOURNAL DE CHRETIENS OUVRIERS

Nous souvenir de la leçon, certes oui: pour en combattre l'exemple. Nous allons voir ci-dessous pourquoi, mais Daniel Ropa le dévoile en quelques lignes: *«C'est un mouvement ouvrier d'inspiration chrétienne qui s'amorce autour de cette petite feuille véhémente, le premier en date. Même si, entre ces rédacteurs ouvriers et Buchez lui-même, la différence est sensible, c'est bien la pensée du premier socialiste chrétien qui anime l'entreprise. On la retrouvera longtemps, plus active qu'on pense: si l'on se donnait la peine de la rechercher, sans doute en découvrirait-on la trace parmi nous»* **(51)**. C'est exactement ce à quoi nous nous occupons, et ce ne sont pas de traces qu'il s'agit, mais d'une véritable invasion.

Ouvriers, ils l'étaient indéniablement, mais pas ouvrièrs d'usine: principalement bijoutiers, chapeliers, charpentiers, mécaniciens, tailleurs d'habits, teneurs de livres et de nombreux typographes **(52)**. Et ils mirent un point d'honneur à écrire leur journal tous les mois - toutes les semaines, de mars à juillet 1848 - en refusant la participation de journalistes professionnels, même parmi les rédacteurs occasionnels. Sur ce point, si l'on fait abstraction de l'idéologie véhiculée, Vidalenc a raison: c'était sérieux et bien fait, la plupart de leurs adversaires le reconnaissaient.

Six ans avant le *Manifeste communiste* ils écrivaient: *«Les améliorations dans la condition du peuple ne peuvent être que l'ouvrage du peuple lui-même»* **(53)**. Ce qui ne signifie tout de même pas la même chose que: *l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.*

Ils ne se contentent pas d'observer la division de la société en classes aux intérêts antagonistes **(54)**, ils exposent *«toute une théorie de la solidarité ouvrière et de la lutte des classes»* **(55)**. Ils se déclarent convaincue que *«tant que les produits du travail ne seront pas plus convenablement répartis, par une réforme du système économique, les institutions les plus libérales en apparence seront faussées et serviront à river davantage la chaîne qui nous lie au capital»* **(56)**.

Ils s'affirment partisans de l'abolition du salariat **(57)** et montrent, au cours des dix années d'existence du journal, de plus en plus de méfiance sur le rôle de l'Etat, mais leur conception de la transformation sociale est surtout évolutionniste et volontariste **(58)**.

(50) Georges Vidalenc, *La classe ouvrière et la syndicalisme en France,* C.G.T-F.O. éd., Paris, 1969, pp.99.

(51) Rops. op. cit., p.652.

(52) Cuvillier. op. cit. pp.271 à 273. **(53)** Ibid., p.9.

(54) Dans l'artide précédent, une mauvaise interprétation de documents m'a fait écrire trop hâtivement que Buchez était *«éloigné de l'observation de la lutte des classes»* ce qui n'est pas exact: Buchez ne la niait pas, mais sa position par rapport à la lutte des classes s'est sensiblement modifiée entra 1830 et 1840 (Isambert. op. cit. pp.74 à 82).

(55) Cuvillier, op. cit, p.138. **(56)** Ibid. p.172. **(57)** Ibid. p.203. **(58)** Ibid. pp.180-181).

Ils développèrent particulièrement les théories associationnistes de Buchez et, dans un premier temps, la suivirent dans son idée *«qu'il ne devait être établi qu'une seule association par profession, et que cette association devait réunir un jour dans son sein tous les ouvriers de la même corporation»* **(50)**, mais finirent par abandonner cette thèse à partir de 1843, affirmant qu'ils n'avaient *«nulle envie de refaire les corporations»*, que *«le temps des corporations est passé»* **(58)** et prévoyant *«les caractères nouveaux que prendrait la concurrence dès lors qu'elle ne s'exercerait plus qu'entre les associations ouvrières»* **(59)**.

DIEU ET LA PATRIE

Pourtant Charles-François Chevé, un des rédacteurs habituels, défendait encore - dans *Le Correspondant* du 25 juin 1845 - les options corporatistes de Buchez: *«Il y a tous les éléments d'une véritable organisation industrielle, d'une constitution complète des classes ouvrières. En donnant à chaque industrie son conseil et reliant tous ces conseils dans la main de l'Etat, on reconstitue réellement la famille industrielle»* **(60)**. C'est à peu près ce que Mussolini s'efforça d'organiser en Italie à partir de 1925.

Il faut préciser que Chevé manqua de peu de suivre trois autres buchéziens - qui n'appartenaient pas à l'équipe de *L'Atelier*: Hyacinthe Bonson, Louis-Alexandre Piel et Requédat **(61)** - chez les dominicains de Lacordaire.

En fait *«les projets de réforme de L'Atelier sont animés d'un esprit de conciliation, pareil à celui dont s'inspirent de nos jours les législations d'Australasie, bien plus que de cet esprit de lutte qui pousse nos ouvriers du continent vers les formes extrêmes du syndicalisme»* **(82)**.

Mais les positions des ateliéristes sur la question sociale ne peuvent être dissociées de la totalité de leur doctrine. Pour eux, à la suite de Buchez, *«la France est le soldat de la Révolution et l'apôtre du droit des peuples»* **(62)**. Ils faisaient preuve d'un *«chauvinisme Jacobin»* allant parfois jusqu'au délire **(83)**. Quand il fut question de construire des fortifications autour de Paris *«les ouvrièrs, les socialistes et la plupart des républicains repoussaient l'embastillement de Paris, craignant que les fortifications ne servissent à comprimer les insurrections. (...) "L'Atelier" se prononça, au grand scandale de Cabet, pour les fortifications»* **(63)**.

Et surtout *«ces ouvriers étaient, dans toute la force du terme, des croyants, voire des mystiques; et leurs idées politiques se reliaient étroitement à une doctrine proprement religieuse»* **(64)**. Ils affirmaient que *«l'homme ne gagnerait jamais son pain qu'à la sueur de son front»* **(65)**, que *«rien de grand, rien de juste, rien de social ne peut être fait que par le sacrifice»* **(66)** et pour dénoncer les revenus sans travail ils s'appuyaient sur *«la parole de Saint Paul: celui qui ne veut pas travailler, ne doit pas manger»* **(66)**.

Pour eux l'Evangile *«est le point de départ du monde moderne; il est le code, le véritable et le seul de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de l'Unité»* **(67)**.

Mais ils ne se contentent pas d'être chrétiens, ils s'affirment aussi catholiques; il leur arrive même, pour défendre le catholicisme, de s'en prendre à George Sand qui a au l'idée (saugrenue) de réclamer une *«religion de l'avenir».*

Formellement leur catholicisme, comme celui de Buchez, n'est pas des plus *«orthodoxe»* et certains censeurs encore plus bigots qu'eux ne manquent pas de leur reprocher leur laxisme en ce qui concerne la vie de l'Eglise et ses sacrements.

(59) Ibid. pp. 217 à 219. **(60)** Ibid. p.192.

(61) Isambert, op. cit, pp. 305 à 308.

(62) Cuvillier, op. cit. p.198. **(63)** Ibid. pp.75-78. **(64)** Ibid. pp.88-89. **(65)** Ibid. pp.85-88.

(66) Ibid. pp.202-203. **(67)** Ibid. p.89.

S'ils croient à l'infaillibilité de l'Eglise, ils prétendent qu'elle *«ne se confond pas avec les hommes d'Eglise; elle ne se compose pas seulement des prêtres, mais de tous les croyants, les prêtres ne sont que les mandataires, les représentants de l'Eglise universelle, et le pape n'est que le premier évêque de la chrétienté»* **(68)**.

Ils stigmatisent, et ils ne tiennent pas à être confondus avec ceux qui se permettent de tout remettre en question, *«la religion, la morale, et par suite tout ce qui constitue le devoir de l'individu envers la société, de la société envers l'individu»* **(69)**.

Ils décrivent l'ouvrier révolutionnaire comme n'étant *«ni le fils des Croisés, comme dit Montalembert, ni le fils de Voltaire, mais seulement le fils du peuple français, le fils des hommes de 89, de 92, de 93; il est socialiste sans être hostile à la religion, ni à la patrie, ni à la famille, ni même à la propriété»* **(70)**.

DES OUVRIERS CLERICAUX

La plupart sont des convertis que le zèle bien connu des néophytes (sans doute pour se faire pardonner leurs années d'incroyance: voir Maurice Clavel, André Frossart, etc...) pousse à se mettre au premier rang des défenseurs et des propagandistes de la foi. Mais le pire c'est que, tout en repoussant (en dernier ressort) le gouvernement de prêtres, ce sont avant tout des théocrates qui ne font aucune distinction entre la société civile et la société religieuse, pour lesquels *«la loi civile devient une simple émenation de le loi révélée par Dieu»* **(71)**.

La révolution de 1848 passera par là dessus, commençant par ses arbres de la liberté bénis par les curés pour finir par le ralliement de la hiérarchie ecclésiastique au second empire. Ni la bourgeoisie, ni l'Eglise n'ayant encore besoin des services que pouvait leur rendre l'idéologie des ateliéristes, *L'Atelier* subit les mêmes avanies que toute la presse d'opposition et dut cesser sa parution faute de pouvoir payer les cautions imposées.

L'équipe finit par se disperser, mais quelques personnalités marquantes continuèrent à se signaler, après avoir abandonné la condition d'ouvrier.

Anthime Corbon **(72)**: *«Buchez l'a converti au catholicisme et a fait de lui, dans les colonnes de "L'Atelier", un polémiste de qualité au service d'un socialisme catholique, stigmatisant l'irréligion d'origine bourgeoise»*. Après avoir été vice-président, pendant plusieurs mois, de l'Assemblée constituante, il sera ensuite *«déçu»* par l'évolution de l'Eglise et aurait adhéré à l'Internationale en 1865. *«Sous la Commune il chercha en vain à jouer un rôle de conciliateur entre Versailles et Paris»*. Il fut élu député en juillet 1871 et combattit la loi contre l'*Internationale*, puis celle de déclaration d'utilité publique de le construction du Sacré-Coeur. Il devint sénateur inamovible en 1875.

Henri Charles Leneveu **(73)** sous l'Empire *«se battit avec discipline dans les rangs de l'opposition républicaine»*. Il fut le premier à organiser, dans l'imprimerie, le travail en commandite ouvrière qui représentait une amélioration par rapport au *«marchandage»* individuel. Il entreprit la publication d'une collection de vulgarisation scientifique destinée aux ouvriers, employés et artisans, en choisissant ses collaborateurs parmi les anciens de Quarante-huit. Bien qu'il soit assez partisan de retirer l'enseignement à l'Eglise, ses attaches cléricales le poussent à dénoncer la loi de 1864 - qui constitue pourtant un pas vers la liberté d'organisation des syndicats - sous le prétexte qu'elle créa *«une situation qui divise des hommes ayant le plus grand intérêt au contraire à s'entendre, à vivre en bonne intelligence, situation qui consacre légalement la guerre industrielle»* **(74)**.

(68) Ibid. p.93. **(69)** Ibid. p.12.

(70) Ibid. p.18. **(71)** Ibid. p.114.

(72) Maitron et coll.. op. cit. tome I, Paria 1964, pp. 455 à 457. **(73)** Ibid. t II, pp.493-494.

(74) Dolléans, op. cit. p.288.

Charles-François Chevé *«avait été élevé en dehors de toute croyance religieuse... L'école de Buchez le conduit au catholicisme»* **(75)**. Sous la seconde république il écrit un moment dans les journaux de Proudhon dont il finit par se séparer *«contraint de choisir entre le socialisme antireligieux et le catholicisme»* **(75)**. Après avoir collaboré, sous le second empire, à divers journaux d'inspiration catholique, *«toujours catholique social... il se rallia à la politique conservatrice de Thiers au début de la troisième république»* **(76)**.

Ces hommes étaient sans doute sincères, certains avaient du caractère, mais on ne peut être d'accord avec Vidalenc quand il prétend qu'ils font honneur à la classe ouvrière, car les positions qu'ils ont défendues les en ont éloignés inéluctablement.

Et nous ne pouvons pas non plus accepter les nuances qu'essaye d'introduire Cuvilllier: *«par certaines tendence, L'Atelier sa sépare du catholicisme social pour se rapprocher de l'extrême-droite catholique, il s'en distingue aussi par certaines idées qui le classent plutôt dans les rangs des catholiques de gauche»* **(77)**.

Ce ne sont là que les blancs bonnets et bonnets blancs du cléricalisme. Si le mot - *gauche* - a une signification précise, un clérical ne peut jamais être à gauche. Quelles que soient les subtilités dont ils s'entourent. Ils ne cherchent fondamentalement qu'à nous vendre la même salade.

De même que les jocistes aujourd'hui, les ateliéristes n'étaient pas des militants ouvriers, mais des ouvriers militants cléricaux.

Marc PREVOTEL.

Prochain article: *IV - Premiers précurseurs «libéraux»: le groupe Lamennais.*

---

(75) Cuvillier, op. cit. pp.57 à 58.

(76) Maitron et coll. op. cit. pp.416-416.

(77) Cuvillier, op. cit. p.118.

L'ANARCHO-SYNDICALISTE
Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes
Nouvelle Série - Mensuel
Prix: le numéro, 3,00 F; Abonnement 10 numéros : 30,00 F; Abonnement de soutien : 60,00 F
C. C. P. ROUYER Claude N° 3 894 46 V NANTES
CORRESPONDANCE : Serge MAHE, 12, rue du Danube 44300 St-HERBLAIN - Tél.: 40-22-78
Le Gérant : A. HEBERT
Imprimerie AUNEAU - NANTES